

RAGANNE GESTION

SAS au capital de 100.000 Euros

Administration de biens-Locations
Gérance d'immeubles-Syndic de copropriété

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE VERSION 2025

Mis à jour le 3 février 2025.

Frais de transaction TTC (TVA à 20%) :

Mise en vente du bien, reportage photos, mise en vitrine et tous supports internet contractuels.

Présentation d'acquéreurs, visites et négociations.

Rédaction du compromis de vente, suivi du dossier jusqu'à la rédaction de l'acte authentique.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 75 000 €	6 000 €
75 001 € à 100 000 €	6 900 €
100 001 € à 125 000 €	7 900 €
125 001 € à 150 000 €	8 900 €
150 001 € à 175 000 €	9 900 €
175 001 € à 200 000 €	10 900 €
200 001 € à 225 000 €	11 900 €
225 001 € à 250 000 €	12 900 €
250 001 € à 275 000 €	13 900 €
275 001 € à 300 000 €	14 900 €
Au-delà de 300 001 €	4.5% du prix de vente

* Dans le cadre d'une mise en vente de plusieurs lots, un devis pourrait être établi.

Le taux d'honoraires s'entend TVA incluse au taux en vigueur.

Rémunération TTC sera à la charge du mandant. (Acquéreur ou vendeur conformément au mandat).

191 AVENUE DE REIMS 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Tél 03.23.59.63.38 - Télécopie 03.23.59.25.45 - E-Mail raganne.gestion@orange.fr

R.C. SOISSONS B 380092171 000 53 - Carte Professionnelle CPI 0201 2018 000 028 473 - Syndic 800.000 € - Gestion Immobilière 230.000 € -
Transaction 120.000 € - SOCAF 26 Av. Suffren 75015 PARIS
Réception de fonds CREDIT AGRICOLE 65213500540